



COMITÉ D'HONNEUR

André Aschieri

Maire de Mouans-Sartoux

Cabu

Dessinateur

Jacques Cortès

Professeur en sciences du langage

Jean-François Courreau

Professeur de zootechnie

Geneviève de Fontenay

Présidente du Comité

miss France

Mylène Demongeot

Comédienne

Yves Duteil

Artiste

Geneviève Gaillard

Députée

Mgr Jacques Gaillot

Évêque

Nicolas Hulot

Journaliste

Albert Jacquard

Génétiicien

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

Philosophe

Jacques Julliard

Journaliste

Lionnel Luca

Député

Jeane Manson

Artiste

Professeur Théodore Monod †

Membre de l'Institut

Alexandre Najjar

Écrivain

Michel Onfray

Philosophe, écrivain

Hubert Reeves

Astrophysicien

Renaud

Artiste

Angelo Rinaldi

Écrivain, Académie française

Jean-Marc Roubaud

Député

Henry-Jean Servat

Écrivain, journaliste

Walter Spanghero

International de rugby

Stone

Artiste

Corinne Touzet

Comédienne

Valérie Pécresse

Ministre de l'Enseignement supérieur,

et de la Recherche

21 rue Descartes

75005 PARIS

Nîmes, le 28 janvier 2010

Madame la Ministre,

Nous soussignés, soutenons, sans réserves les termes du courrier que vous a adressé Claire Starozinski, fondatrice de l'Alliance Anticorrída, le 19 janvier dernier.

Par la présente, nous nous insurgons contre la caution apportée par l'université de Nîmes à la taumachie en accordant le statut de « sportif de haut niveau » à Julien Folco, étudiant et torero.

Ce statut est strictement réglementé et c'est le ministère des Sports qui en a la charge.

Or, contrairement à la course camarguaise, la corrida n'est ni considérée comme une fédération sportive ou un sport, ni reconnue comme tel par ledit ministère.

Dans ces conditions, nous vous demandons de procéder à l'annulation de cette décision, synonyme de reconnaissance de la taumachie au plus haut niveau de l'Éducation, et de veiller à ce que toute publicité en faveur de la corrida soit proscrite dans les universités.

Dans l'attente de votre réponse, que l'Alliance Anticorrída nous transmettra, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

Jacques Cortès

Geneviève de Fontenay

Mylène Demongeot

Jacques Gaillot

Albert Jacquard

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

Jacques Julliard

Henry-Jean Servat